

Signature de la charte Romain Jacob

2 documents Publié le 10/01/2024 - Mis à jour le 10/07/2026

Ce mercredi 10 janvier 2024, les 11 établissements publics de santé du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse (GHT84), l'Institut du Cancer Avignon Provence - Sainte Catherine (ICAP), le Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation Le Mylord de Carpentras (UGECA), l'Institut Médico-Éducatif l'Alizarine, et l'Etablissement Public Saint Antoine (EPSA), ont signé la Charte Romain Jacob.

Un engagement majeur pour améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap.

En présence de Monsieur Pascal Jacob, Président de l'Association Handidactique à l'initiative de cette charte et fervent défenseur de l'amélioration de l'accès aux soins de personnes vivant avec un handicap, et de Monsieur Denis Robin, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Paca, cette charte incarne notre détermination commune à prendre des initiatives concrètes.

Au-delà de la bonne volonté de tous, il est important de pouvoir fédérer les acteurs autour d'objectifs communs en prenant en compte la réalité et la diversité des situations individuelles.

Si plusieurs établissements et services ont déjà organisé des accès spécifiques pour des personnes qui vivent avec un handicap, la commission handicap et soins créée récemment au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse et la signature de la charte marquent une volonté renouvelée de renforcer les actions en faveur d'un accès facilité et d'une prise de conscience collective car il nous faut également changer notre regard sur la différence.

Les priorités arrêtées :

- formaliser et faciliter la participation des aidants aux différentes phases du parcours de soins
- construire une nouvelle politique de formation et de sensibilisation des professionnels avec la désignation de référents handicaps dans les pôles et services de soins
- améliorer l'accès aux informations avec la méthode FALC, la préparation de l'hospitalisation et l'utilisation d'une fiche de liaison spécifique...

Se mobiliser collectivement s'inscrit tout à la fois dans les valeurs de service public qui nous animent et dans les orientations du nouveau Projet Régional de Santé 2023 – 2028 en lien avec les collectivités territoriales et les acteurs de ville.



Centre Hospitalier Avignon

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

305 Rue Raoul Follereau, 84902 Avignon cedex 9

04 32 75 33 33